

Point de situation n°44 – 12/03/2020 20h00

BILAN EPIDEMIOLOGIQUE (SOURCES SPF, ECDC)

France : **2876** cas confirmés (+595), **61** décès (+13).

Cas totaux: **125 518** cas (+6 899) cas.

Décès: **4 617** (+325), entre autre Chine **3172**, Italie **827**, Iran **354**, Corée du Sud **66**, Espagne **47**, Etats-Unis **30**.

Pays européens les plus touchés: Italie (12 462), Espagne (2140), Allemagne (1567), Suisse (642).

Bilan OMS 11/03: **113 (+4)** pays & territoires touchés.

ANALYSE DU RISQUE:

L'OMS a déclaré une USPPi le 30/01/2020.

L'OMS annonce officiellement une pandémie le 11/03/2020.

Nom de la maladie : **COVID-19** pour CoronaVirus Disease.

Nouveau nom du virus (agent infectieux) : **SARS-CoV-2**.

Mise à jour OMS (28/02) : risque **très élevé** au niveau international.

Mise à jour de l'Evaluation rapide des risques ECDC (12/03) : nouvelle pandémie de COVID-19 : transmission accrue dans l'UE/EEE et au Royaume-Uni

DEFINITION DE CAS FRANCE (03/03).

ZONES DE CIRCULATION DU VIRUS A L'ETRANGER SPF (03/03)

ZONES D'EXPOSITION A RISQUE (10/03) SPF: HAUT-RHIN, OISE, DOUBS.

MESURES DE GESTION EN FRANCE

Activation du Centre de Crise Sanitaire le 27/01

centrecrisesanitaire@sante.gouv.fr

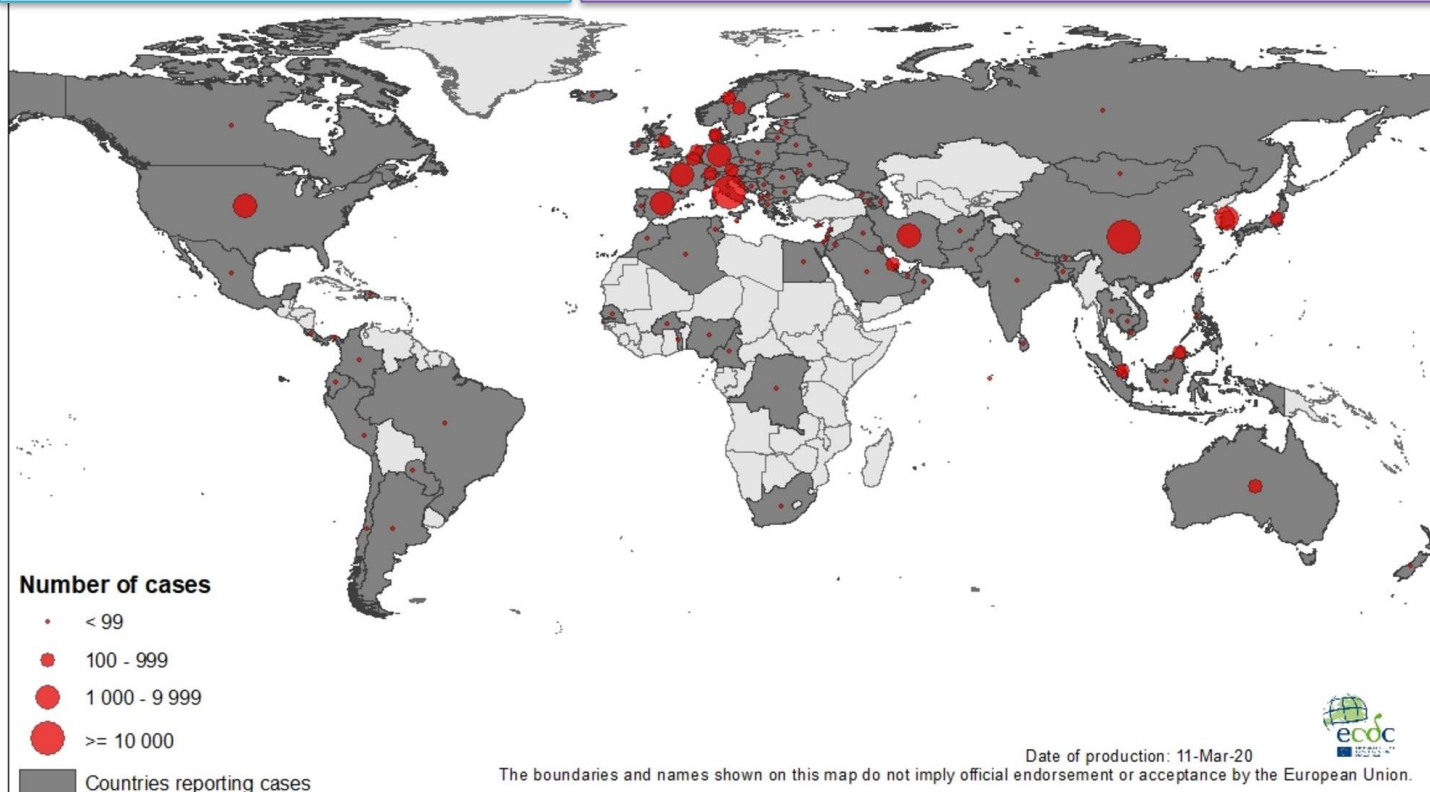
01 40 56 75 11

SARS-CoV-2 assimilé à un pathogène de groupe de risque 3, peut être manipulé dans un laboratoire P2+ (hors culture) sous PSM2.

STRATEGIE

Passage au stade 2 le 29/02 : freiner la propagation du virus sur le territoire.

Préparation du système de santé au stade 3 en anticipation : atténuer les effets de la vague épidémique.



CAPACITES DE DIAGNOSTIC ET OFFRE DE SOINS

183 établissements de santé en capacité de prendre en charge des patients COVID-19.

Plus de 2500 analyses réalisables par jour.

- Activation de la cellule de crise de chaque ARS et transmission d'un point de situation quotidien.
- Activation du niveau 1 de tous les établissements de santé et déclenchement plan bleu dans tous les établissements médico-sociaux sur le territoire.

COMMUNICATION / MEDIA :

La visibilité du sujet quasi identique à hier.

Mise en ligne de la fiche transport aérien de patient COVID.

Renforcement des consignes de visite dans les EHPAD.

Numéro vert ouvert 7/7, 24h/24 : 0 800 130 000

22 359 appels reçus de 8h à 16h.

28 483 (+ 3 635) appels reçus la veille.

1. Situation épidémiologique

1.1. Situation nationale

2876 cas confirmés (+ 595 cas en 24h)

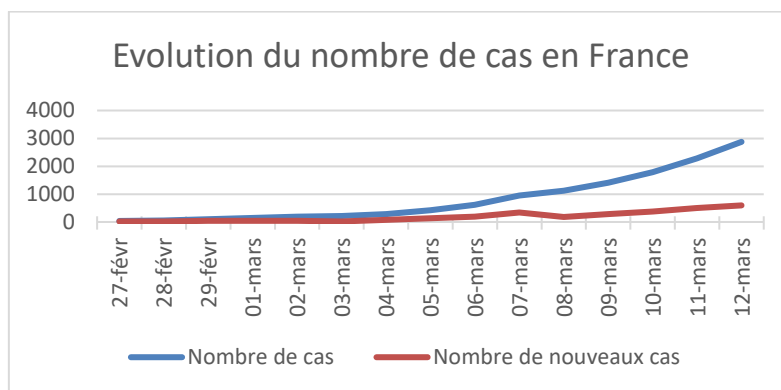
129 cas graves (+24 depuis hier)

61 décédés (+13 depuis hier) : 43 personnes de plus de 75 ans et nombreuses maladies chroniques

1.2. Situation sanitaire en régions (source ARS)

Désormais toutes les régions métropolitaines sont touchées+ territoires ultra-marin en Outre-mer (Réunion, Guadeloupe, Guyane, Martinique, **1^{er} cas confirmé de Covid-19 en Polynésie française**)

6 régions les plus touchées en cas / 100 000 hab. : **Corse (18.6)** / GE (12.7) / BFC (7.9) / HDF (5.9) / IDF (4.7) / ARA (4.1)



➤ Départements « d'exposition à risque » (Incidence cumulée de ≥ 10 /100 000 et cas confirmés >50) : Haut Rhin ; Oise et Doubs

- **Grand Est** : L'ARS a signalé une situation contrastée selon les départements et très évolutive. Ainsi **la situation est particulièrement tendue** dans le Haut-Rhin.

- **Haut-Rhin** :

Proximité avec la partie nord du Doubs (pôle urbain Belfort Montbéliard) : coordination en cours entre les préfectures pour la mise en œuvre des mesures.

Cas positifs en collectivités : CH Mulhouse (risque de saturation de la réanimation), 7 EHPAD, Maison d'arrêt de Colmar, Emprise militaire de Colmar.

Le taux d'absentéisme pour garde d'enfants se stabilise entre 8 et 12 % dans les différentes administrations. Pour les français frontaliers, l'Allemagne demande la limitation des déplacements pour se rendre au travail.

- **Hauts de France** :

- **Oise** :

Signalement de cas parmi le personnel soignant dans au moins 3 CH (et un total de 6 CH sur la région)

4 EHPAD avec des cas confirmés ; les directeurs d'EHPAD: rédigent **une fiche technique pratique** sur l'accompagnement des cas positifs Covid en EHPAD (prévue semaine prochaine).

Tous les crèches et établissements scolaires de l'Oise sont fermés depuis le 09/03 pour 15 jours.

Point de vigilance sur l'absentéisme des agents hospitalier suite à la fermeture des écoles.

Mesures de gestion régionale : L'ARS a demandé à l'ensemble des établissements de santé de déclencher le plan de mobilisation interne (niveau 1 du plan de gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles). Selon la situation, possibilité d'activer le plan blanc (niveau 2).

Au niveau régional 109 lits occupés sur 170 lits COVID, 39 réa occupés sur 81 places ; Saturation des département 60-02-80 qui transfèrent vers d'autres départements ou établissement non dédiés.

Interdiction des visites dans les EMS pour la région sauf motif indispensable.

Cellule d'information : Appel en provenance essentiellement de l'Oise et du Nord pour des arrêts travail principalement (700 demandes en instances).

- **Bourgogne Franche Comté :** L'ARS envisage de prendre des mesures de stade 2 renforcé, mais n'envisage pas la fermeture de toutes les écoles du territoire, en lien avec le préfet pour le Doubs et territoire de Belfort En cohérence avec les mesures prises dans le département voisin : le Haut-Rhin.

➤ **Départements à « critères intermédiaires » (incidence cumulée de 5 -10 /100 000 et # cas confirmés >50) : Bas Rhin ; Morbihan et Haute Savoie**

- **Morbihan :** Un cluster qui concentre plus de 50% des cas en Bretagne (60 / 114 cas).

➤ **Autres Départements : situations particulières**

- **Occitanie :**

- **Hérault (agglomération de Montpellier)**

Cluster autour de Cres (banlieue de Montpellier) chez des personnels d'un complexe éducatif : fermeture d'un ensemble d'équipements scolaires et de crèches sur arrêté préfectoral jusqu'au 24/03.

Cas positifs en collectivité : Un EHPAD, CHU de Montpellier.

Une députée de Haute Garonne confirmée positive au Covid-19.

- **Ile-de-France :**

En attente retour concernant un garçon de 9 ans hospitalisé en réanimation à Necker, sans comorbidités (source média)

Au moins 7 ES rapportent des cas chez des soignants.

7 EHPAD impactés.

1 LHSS (lit halte santé solidarité) avec 9 cas confirmés sur 60 hébergés, l'ARS a demandé un renfort de la réserve sanitaire.

L'ARS a lancé une enquête quotidienne sur la disponibilité des lits covid.

- **Corse :**

Mesures clusters mise en place par le préfet.

- **Martinique :**

Croisière Costa Magica de 2300 passagers (nombreux passagers italiens), actuellement au large de Fort-de-France, avec 5 personnes symptomatiques à bord. Prélèvements en cours : résultats attendus vers 19h30 ce jour ; Montée des tensions à bord.

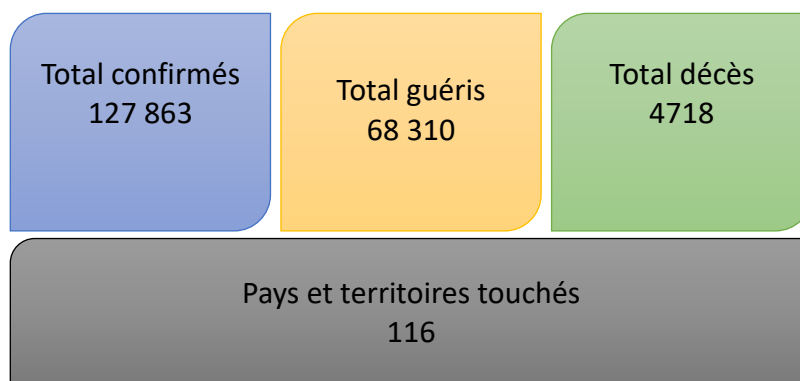
- **La Réunion :**

4 cas de retour de voyage parmi 34 croisiéristes habitant à la Réunion.

1 suspicion de cas autochtone.

Concomitance avec l'épidémie de dengue.

1.3. Situation internationale



Source : Université de John Hopkins, chiffres à 18h00

L'OMS a officiellement qualifié l'épidémie de COVID-19 de pandémie.

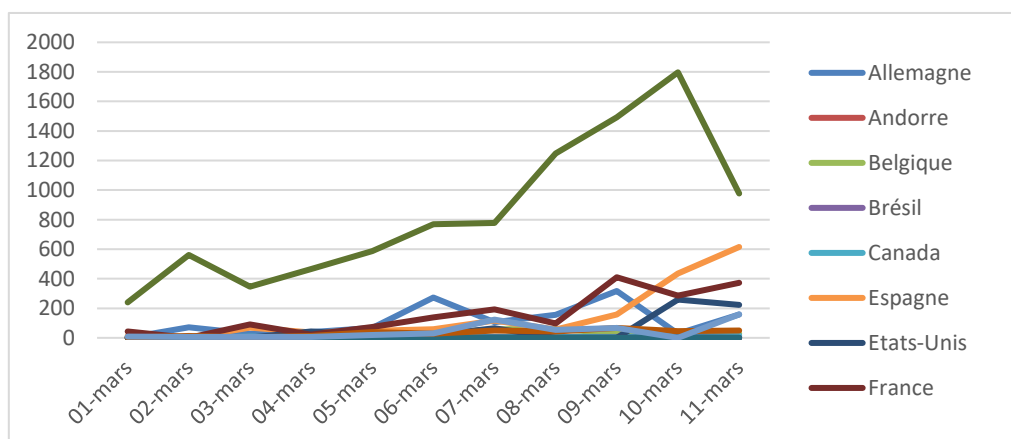


Figure 1 : Nombre de nouveaux cas par jour (chiffres OMS arrêtés au 11/03), pays frontaliers et pays du G7.

➤ EUROPE

Tous les pays de l'UE comptabilisent désormais des cas.

Pays européens sans cas à ce jour	Pays européens avec de la transmission locale	Pays européens avec uniquement des cas importés
Monténégro, Kosovo	Allemagne, Autriche, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, San Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.	Albanie, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Chypre, Estonie, Géorgie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Moldavie, Monaco, Pologne, Russie, Serbie, Turquie, Ukraine.

○ Points d'attention :

Irlande : Parmi les 43 cas rapportés pour l'instant en Irlande, le premier décès a été confirmé.

Danemark : A partir du lundi 16/03 : crèches, établissements scolaires et universités seront fermées pour deux semaines. Les rassemblements de plus de 100 personnes sont prohibés et les fonctionnaires sont invités à rester chez eux.

Italie : nouveau décret renforçant les mesures de sécurité, qui s'appliquent du 12 au 25 mars : tous les points de vente ont été fermés, à l'exception des magasins d'alimentation et de biens de première nécessité (notamment pharmaceutiques). Les transports en commun ne sont cependant pas arrêtés, de même que les industries, à condition d'avoir pris des mesures adaptées pour éviter la contagion.

Allemagne : troisième décès confirmé. Il s'agit d'un membre du cluster de Heinsberg en Rhénanie du Nord-Westphalie.

Slovénie : a ré-institué sa frontière avec l'Italie. Les voies routières seront systématiquement réglementées, avec des postes de contrôle sanitaire. Des certificats médicaux de non contamination seront largement demandés.

Grèce : 1^{er} décès confirmé.

➤ **ASIE**

Chine : Parmi les nouveaux cas déclarés, la part d'étrangers est en forte croissance. La Chine se prépare donc à changer ses mesures de sécurité, en assouplissant les règles de sécurité et de circulation dans la Chine, entre les provinces, et en renforçant le contrôle aux frontières, pour ne pas réintroduire le virus. L'ambassade de France en Chine a identifié trois entreprises disposant de stocks satisfaisants en Chine en termes de masques chirurgicaux. Une « zone spéciale d'accueil », mise en place à Pékin, permet aux autorités d'imposer une quarantaine à tout voyageur arrivant, quel que soit la zone d'origine. Les vols en provenance de France ne sont pas arrêtés, mais considérés à « haut risque ».

Qatar : Progression très forte du nombre de cas, de 24 à 262 cas (presque +1000%) au Qatar. D'après le ministère de la Santé du Qatar, cette explosion de cas est due aux résultats simultanés des tests effectués sur les personnes mises en quarantaine, liées aux cas précédemment identifiés.

➤ **AFRIQUE**

Côte d'Ivoire : 1^{er} cas déclaré.

➤ **AMERIQUES**

Cuba : 3 premiers cas déclarés.

Bolivie : 2 premiers cas déclarés.

Honduras : 2 premiers cas déclarés.

Etats-Unis : Le président américain ferme les frontières aux personnes ayant séjourné dans l'espace Schengen pendant quatorze jours ou plus. Le Royaume-Uni, qui n'en fait pas partie, n'est pas concerné.

2. Expertise et recommandations

2.1. Expertise

➤ **Définition de cas**

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde> (mise à jour le 03/03/2020)

➤ **Départements d'exposition à risque pour le COVID-19**

Santé Publique France mettra à jour quotidiennement la liste des départements considérés comme étant des zones d'exposition à risque, en stade 2. Les critères de définition pour qu'un département soit défini comme telle sont :

- Incidence cumulée supérieure ou égale à 10 cas pour 100 000 habitants

ET

- un nombre de cas confirmés supérieur à 50.

Sur la base des données disponibles le 10/03 à 15h, les départements suivants répondent aux critères de zone d'exposition à risque pour le COVID-19 : Haut-Rhin, Oise et Doubs.

Les départements avec une incidence cumulée entre 5 et 10 pour 100 000 habitants et un nombre de cas confirmés supérieur à 50 répondent aux critères intermédiaires. Le Bas-Rhin, le Morbihan et la Haute-Savoie répondent à ces critères.

2.2. Recommandations et avis

A la demande du Président de la République, mise en place d'un Conseil scientifique pour éclairer la décision publique dans la gestion de la situation sanitaire. Ce conseil est composé d'un anthropologue, d'un sociologue, d'une réanimatrice, d'un modélisateur, d'un médecin de ville, d'un virologue et d'infectiologues.

3. Mesures de prévention et de gestion

3.1. Stratégie de réponse

Le passage en **stade 2** de l'épidémie a été annoncé le samedi 29/02 (freiner la propagation du virus sur le territoire). Le CCS prépare néanmoins les mesures à mettre en œuvre pour un éventuel passage au stade 3 (atténuer les effets de la vague épidémique).

Activation de la cellule de crise de chaque ARS et transmission d'un point de situation quotidien.

3.2. Coordination internationale

Suite à une initiative proposée par la France, la Présidente de la Commission européenne, Ursula van der Leyen, a annoncé la tenue d'une téléconférence quotidienne entre les ministres de la Santé et de l'Intérieur des 27 Etats membres et la Commission. Les politiques de circulation, d'équipement (pénuries ou politique d'achat commune) et la coordination de la recherche (pour laquelle 140 millions ont déjà été mobilisés) y seront discutées.

En parallèle, l'Agence européenne du médicament (EMA) a annoncé qu'elle ferait la totalité de ses réunions en ligne et que ses événements se feraient sur plateforme virtuelle ou bien seraient reportés. La Food and Drug Administration des Etats-Unis a décidé d'annuler toutes ses visites de site de production étrangers jusqu'à fin avril, à cause du risque posé par le coronavirus.

3.3. Coordination interministérielle

Corse : élargissement des mesures prises à Ajaccio à toute la Corse (interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes en milieu clos, fermetures des établissements scolaires, interdiction des manifestations sportives sauf huis-clos, interdiction des visites dans les EHPAD...)

Des mesures supplémentaires sont mises en place aux points d'entrée), notamment pour tous les vols de métropole à l'arrivée dans les aéroports. Plus aucun bateau de croisière ne peut accoster en Corse, sauf pour débarquer des corses.

3.4. Offre de soins

➤ Capacités de prise en charge

- **183** établissements de santé sont en capacité de prendre en charge des patients COVID-19. Plus de 1 000 tests réalisés par jour.
- Travaux en cours sur la prise en charge des patients décédés du covid-19 par les services funéraires.
- Actualisation du guide sur la préparation au stade épidémique Covid-19.
- Finalisation de la note sur la stratégie de réponse en phase 3 des 3 secteurs de l'offre de soins.
- Préparation des ES au déclenchement d'un plan blanc et des établissements médico-sociaux d'un plan bleu.
- Travaux en cours sur la prise en charge ambulatoire des patients Covid-19.
- **Élaboration de lignes directrices pour la prise en charge des patients symptomatiques au stade épidémique de Covid-19.**

➤ Capacités de diagnostic

- Facilitation des consultations en télémedecine (obligation de passer par son médecin traitant au préalable levée) : décret n°2020-227 du 09 mars 2020 https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000041704122
- Environ 70 laboratoires hospitaliers disposent de la capacité de diagnostic, pouvant réaliser plus de 2500 analyses par jour.
- Déploiement du diagnostic biologique en ville (hors établissement de santé) : doctrine en cours d'élaboration.
- Elaboration d'une fiche de synthèse sur la surveillance épidémiologique en phase 3.
- Réunions de travail sur la saisine « mise à la nomenclature de la RT-PCR Covid19 ».
- Réunion téléphonique périodique avec un groupe de travail de cliniciens.

➤ Etablissement français du sang (EFS)

Les réserves sont pour l'instant « correctes » mais cette situation pourrait changer. La recherche a confirmé que le « Covid-19 est un virus respiratoire qui n'est pas présent dans le sang en dehors des formes très graves, c'est-à-dire les patients en réanimation ». Il apparaît donc qu'il est toujours largement possible de donner son sang. Les échantillons ne sont pas testés au Coronavirus comme ils ne sont pas testés à la grippe.

En plus de renforcer la vigilance sur les lieux de dons (que ce soit parmi les collecteurs ou parmi les donneurs), l'EFS a déclaré renoncer à faire des prélèvements dans les lieux identifiés comme cluster COVID-19. Cependant, tous les autres endroits en France connaîtront des campagnes comme habituellement, les besoins étant perpétuels. L'EFS invite les municipalités à ne pas annuler systématiquement les collectes.

3.5. Moyens sanitaires

➤ Doctrine port du masque

La doctrine de port du masque est disponible sur le site de la SF2H : <https://www.sf2h.net/wp-content/uploads/2020/02/Avis-Masque-SF2H-SPILF-04.03.2020.pdf>

Note de la DGT du 07/03/2020 relative aux solutions techniques identifiées et validées par l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) selon laquelle **le vieillissement des appareils de protection respiratoire de type FFP2 se caractérise principalement par une dégradation des matériaux plastiques (en particulier les élastiques) et la perte des propriétés électrostatiques du matériau filtrant (soupapes).**

➤ Approvisionnement masques

2 opérations de mise à disposition du stock Etat de masques chirurgicaux sont en cours :

- 32 000 masques chirurgicaux à l'ensemble des établissements désignés pour prendre en charge des patients COVID19 ;
- 32 000 masques chirurgicaux par ARS.

Les livraisons vont s'échelonner entre mardi et jeudi cette semaine.

La Chine devrait procurer à la France 1 million de masques chirurgicaux, 50 000 masques FFP2, 10 000 combinaisons et 1,5 millions de gants.

➤ Produits de santé

Réunion le 13/03/2020 à l'ANSM sur le sujet de la disponibilité des produits de santé (principalement des médicaments), en présence des représentants des associations de patients, des professionnels de santé et des industriels (Leem, Gemme, Afipa).

4. Communication

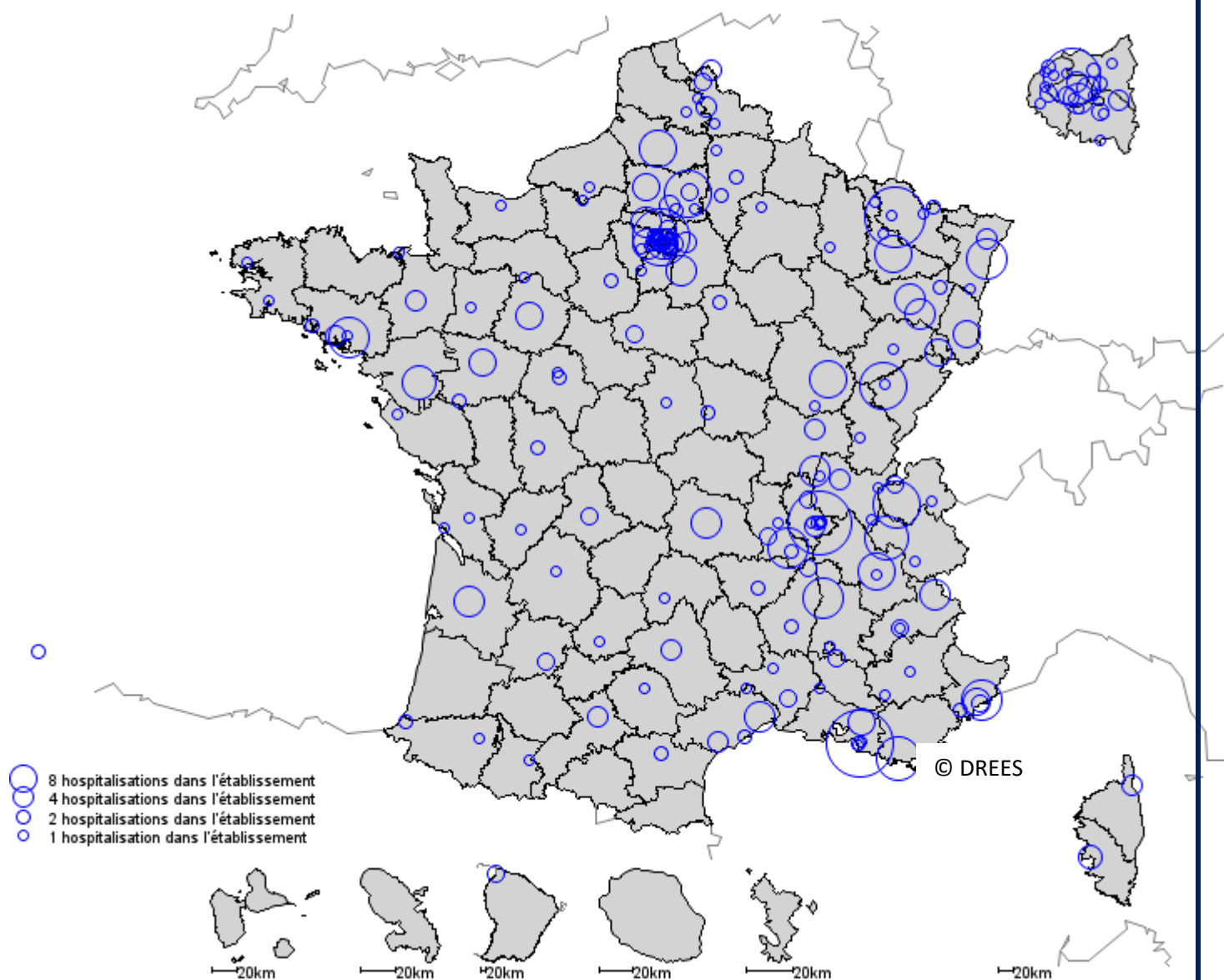
4.1. Information des professionnels de santé

Message MINSANTE - ARS	Date	Objet
MINSANTE n° 2020_27	12/03/2020	Déprogrammation sans délai toutes les interventions chirurgicales non urgentes nécessitant un recours à la réanimation post-opératoire ou à la surveillance continue, en ayant une attention particulière aux patients suivis en cancérologie. Il s'agit de libérer des capacités de lits de réanimation (et plus généralement de soins critiques et de SSPI) pour prioriser l'accueil de patients COVID-19. Il s'agit également de ne pas exposer les malades concernés à un risque d'exposition infectieuse ;
MINSANTE n°2020_28	En cours de préparation	Préparation de la réponse du système de santé au stade épidémique

4.2. Information au public

- **Plateforme téléphonique d'information au public (numéro vert)** active depuis le 01/02/2020 9h00, ouverte 7/7, 24h/24 : **0 800 130 000**
- **Affichage et médias** : Actualisation des spots TV, audio sur les mesures barrières (MSS/SpF) le 10/03 ; mise en ligne des visuels « gestes barrières » en 9 langues complémentaires. [Mise à jour des affiches sur les gestes barrières disponibles en de multiples langues : https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-questions-reponses](https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-questions-reponses)

Annexe 1 : Carte des cas confirmés, en fonction des lieux d'hospitalisation (données sur 901 patients)



Annexe 2 : Carte des établissements 1^{ère} et 2^{ème} lignes et disponibilité des kits de test de diagnostic (en date du 11/03)

